

## **Règles électorales spéciales**

Rapport sur le sondage auprès  
des électeurs ayant voté par  
bulletin spécial à la 43<sup>e</sup> élection  
générale

Direction de la recherche

Mai 2020



## Table des matières

Remerciements.....	3
Contexte et objectifs .....	4
Méthodologie.....	5
Avis au lecteur.....	7
Définitions .....	8
Principales constatations .....	9
Constatations détaillées.....	11
Renseignements électoraux.....	11
Expérience de vote.....	12
Raison de l'incapacité à voter par bulletin spécial.....	26
Annexes.....	27
Annexe A : Profil des participants .....	27
Annexe B : Comparaison des données administratives et des données pondérées du sondage.....	29

## Remerciements

Cette étude a été menée par la Direction de la recherche d'Élections Canada, pour le compte de Méthodes de vote alternatives et Rayonnement opérationnel (MVARO), qui relève de la Direction principale des opérations et de la gouvernance en région. C'est la Direction de la recherche qui a dirigé la préparation et l'analyse de l'étude, tandis que la collecte de données a été gérée par un cabinet de recherche externe, Advanis inc.

Si ce sondage et ce rapport ont pu voir le jour, c'est grâce à la collaboration, à la concertation et à l'échange d'expertise constant entre la Direction de la recherche et l'équipe de MVARO.

## Contexte et objectifs

Les électeurs qui votent par bulletin spécial vivent une expérience unique, puisqu'ils ne passent pas par le même processus que ceux qui se rendent dans un bureau de vote ordinaire ou par anticipation.

Le sondage mené visait à évaluer l'expérience des électeurs ayant voté par bulletin spécial à l'élection générale de 2019 de l'une des façons suivantes : par la poste (au Canada ou à l'étranger), sur le campus d'un établissement d'enseignement postsecondaire, à un bureau d'Élections Canada (EC), dans un hôpital de soins de courte durée, à domicile ou à un bureau de vote établi pour les électeurs des Forces canadiennes. Les électeurs incarcérés, qui peuvent aussi voter par bulletin spécial, n'ont pas été sondés. C'était la première fois que ce sondage était réalisé.

Les résultats serviront à orienter les programmes et services d'EC visant les méthodes de vote par bulletin spécial, et seront également utilisés à des fins d'évaluation.

Les questions du sondage portaient sur les thèmes suivants :

- les sources d'information sur le vote par bulletin spécial;
- les raisons qui ont motivé les électeurs à choisir le vote par bulletin spécial;
- l'expérience des électeurs avec cette façon de voter (temps qu'il leur a fallu pour voter, facilité du processus et niveau de satisfaction);
- les caractéristiques sociodémographiques et autres des populations cibles.

## Méthodologie

L'expérience des électeurs ayant voté par bulletin spécial a été évaluée par un sondage en ligne.

Pour les inviter à participer au sondage, une carte postale bilingue contenant un code QR et l'adresse d'un site Web, ainsi qu'un code de référence unique, a été envoyée à la plupart des électeurs ayant voté par bulletin spécial (à l'exception des électeurs incarcérés)<sup>1</sup>. Les électeurs ayant demandé à voter par la poste (au Canada et à l'étranger) l'ont reçue dans leur trousse de vote avec leur bulletin, tandis que ceux qui ont voté à un bureau d'EC, sur un campus, dans un hôpital de soins de courte durée, à domicile ou à un bureau de vote établi pour les électeurs des Forces canadiennes l'ont reçue après avoir voté.

Pour répondre au sondage, les électeurs devaient saisir leur code de référence unique. Le sondage s'est déroulé du 16 septembre au 4 novembre 2019, et 3 512 personnes y ont répondu. Il a fallu en moyenne 5,7 minutes aux participants pour le terminer. Comme il s'agissait d'un échantillon non aléatoire, la marge d'erreur ne peut pas être invoquée et les résultats ne sont pas applicables à l'ensemble de la population.

Les données ont été pondérées pour refléter l'âge et la façon de voter de la population d'électeurs ayant voté par bulletin spécial. À l'annexe A est décrit le profil des participants, et à l'annexe B figure une comparaison entre les données administratives et les données pondérées du sondage.

Pour lire le *Rapport de méthodologie*, qui comporte entre autres des précisions sur l'échantillon, la réalisation du sondage et la gestion des données, cliquer [ici](#).

---

<sup>1</sup> En raison d'une pénurie imprévue de cartes postales (environ 34 000), les électeurs ayant voté par la poste (au Canada et à l'étranger) n'ont pas tous reçu une invitation au sondage. Une fois la pénurie constatée, entre 1 500 et 2 000 cartes ont été distribuées tous les mercredis jusqu'à la fin de la période de sondage.



## Avis au lecteur

1. On a enregistré un faible taux de participation chez les personnes ayant voté dans une base des Forces canadiennes, dans un hôpital de soins de courte durée ou à domicile. Par conséquent, ces groupes ont été exclus du rapport.
2. Les données ont été pondérées pour mieux représenter la population d'électeurs ayant voté par bulletin spécial. Toutefois, les tailles des échantillons données en note de bas de page tout au long du rapport ne sont pas pondérées. Le système de pondération est décrit dans le *Rapport de méthodologie*.
3. Pour certaines questions, les participants pouvaient choisir plusieurs réponses, auquel cas, on le leur avait précisé.
4. Il se peut que les résultats correspondant à la proportion de participants ayant répondu « Je ne sais pas » ou n'ayant rien répondu ne soient pas indiqués.
5. Comme les chiffres ont été arrondis, il est possible que le total ne corresponde pas à 100 %.
6. Les comparaisons indiquées entre les groupes sociodémographiques ne sont pas négligeables, car elles ont un lien statistiquement significatif au seuil de confiance de 95 %.

## Définitions

Tout au long du rapport sont cités les types d'électeurs suivants :

<b>Électeur à l'étranger ayant voté par la poste</b>	Électeur qui réside à l'étranger et qui a reçu et retourné son bulletin de vote par la poste.
<b>Électeur ayant voté par la poste au Canada</b>	Électeur qui réside au Canada et qui a reçu son bulletin de vote par la poste; qui a voté dans sa circonscription ou en dehors; et qui a retourné son bulletin par la poste, sur un campus ou à un bureau d'EC.
<b>Électeur ayant voté à un bureau d'EC</b>	Électeur qui a reçu son bulletin de vote à un bureau d'EC et qui l'a retourné immédiatement au bureau d'EC, ou plus tard au bureau d'EC, par la poste ou sur un campus.
<b>Électeur ayant voté sur un campus</b>	Électeur qui a reçu son bulletin de vote sur un campus et qui l'a retourné immédiatement sur le campus ou plus tard sur le campus, par la poste ou à un bureau d'EC.



## Principales constatations

### Sources d'information

- La source d'information la plus citée sur l'option du vote par bulletin spécial est le site Web d'EC (28 % des participants).
  - Pour les électeurs ayant voté sur un campus, la source d'information la plus courante est un avis communiqué par l'établissement d'enseignement postsecondaire (23 %).
  - Un cinquième (20 %) des électeurs à l'étranger ayant voté par la poste ont appris par un membre de leur famille, un ami ou une connaissance qu'ils pouvaient voter par bulletin spécial.

### Raison du vote par bulletin spécial

- Près de deux participants sur cinq (38 %) ont indiqué que s'ils ont voté par bulletin spécial, c'est parce qu'ils ne pouvaient pas voter les jours de vote par anticipation ni le jour de l'élection.

### Temps qu'il a fallu pour voter

- Les électeurs ayant voté par la poste au Canada ont indiqué qu'il leur avait fallu en moyenne 7,8 jours pour recevoir le bulletin de vote par la poste après avoir soumis la demande à EC, puis 4,5 jours pour le reposer.
  - En tout, le processus aurait donc duré près de deux semaines (12,3 jours). Ce chiffre ne tient pas compte du temps qu'il a fallu pour que le bulletin se rende jusqu'à EC.
- Les électeurs à l'étranger ayant voté par la poste qui n'étaient pas encore inscrits au Registre international ont indiqué qu'il leur avait fallu en moyenne 11,6 jours pour recevoir le bulletin de vote par la poste après avoir soumis la demande à EC, puis 5,4 jours pour le reposer.
  - En tout, le processus aurait donc duré 17 jours en moyenne. Ce chiffre ne tient pas compte du temps qu'il a fallu pour que le bulletin se rende jusqu'à EC. Sans surprise, ce processus aurait donc été plus long que pour les électeurs ayant voté par la poste au Canada, avec une différence de près de 5 jours.
- Les électeurs ayant voté à un bureau d'EC ont indiqué qu'ils avaient fait la file en moyenne 2,6 minutes, puis qu'ils avaient mis 4,1 minutes pour remplir leur bulletin et voter.
  - En tout, le processus de vote à un bureau d'EC aurait donc duré en moyenne 6,7 minutes.
- Les électeurs ayant voté sur un campus ont déclaré qu'ils avaient fait la file en moyenne 3,9 minutes, puis qu'ils avaient mis 4,7 minutes pour remplir leur bulletin et voter.
  - En tout, le processus de vote sur un campus aurait donc duré en moyenne 8,6 minutes, soit près de 2 minutes de plus qu'à un bureau d'EC.

### **Facilité du processus**

- Presque tous les électeurs (97 %) ont trouvé que cette façon de voter était facile : 85 % l'ont trouvée très facile et 12 %, plutôt facile.
  - Les électeurs à l'étranger ayant voté par la poste ont eu moins tendance à trouver cette façon de voter très facile (69 %) que ceux ayant voté à un bureau d'EC (87 %) ou sur un campus (89 %).
- Pratiquement tous les électeurs (98 %) ont trouvé qu'il était facile de remplir le bulletin de vote.

### **Niveau de satisfaction**

- Les électeurs ayant voté par bulletin spécial se sont dits satisfaits de leur expérience de vote en général (94 %), dont 91 % très satisfaits, tandis que 14 % se sont dits plutôt satisfaits.
  - Parmi ceux qui ne se sont pas dits satisfaits de leur expérience de vote en général, 6 % se sont dits insatisfaits, 4 % plutôt insatisfaits et 2 % très insatisfaits.
  - Les électeurs ayant voté sur un campus ont eu plus tendance à se dire très satisfaits (91 %) que les électeurs ayant voté par la poste à l'étranger (77 %) et au Canada (77 %).
- Presque tous les participants (98 %) qui avaient interagi avec le personnel d'EC se sont dits plutôt satisfaits ou très satisfaits des services reçus.

### **Probabilité de recommander le vote par bulletin spécial à d'autres personnes**

- Presque tous les participants (96 %) ont déclaré qu'il était très probable ou plutôt probable qu'ils recommandent cette façon de voter à d'autres personnes.

### **Principale raison de l'incapacité à voter**

- Parmi les participants qui n'ont pas pu voter (4 %), la raison invoquée le plus souvent – par les électeurs ayant demandé à voter par la poste – est le fait de ne pas avoir pu faire parvenir leur bulletin de vote à Élections Canada avant la date limite (33 %).

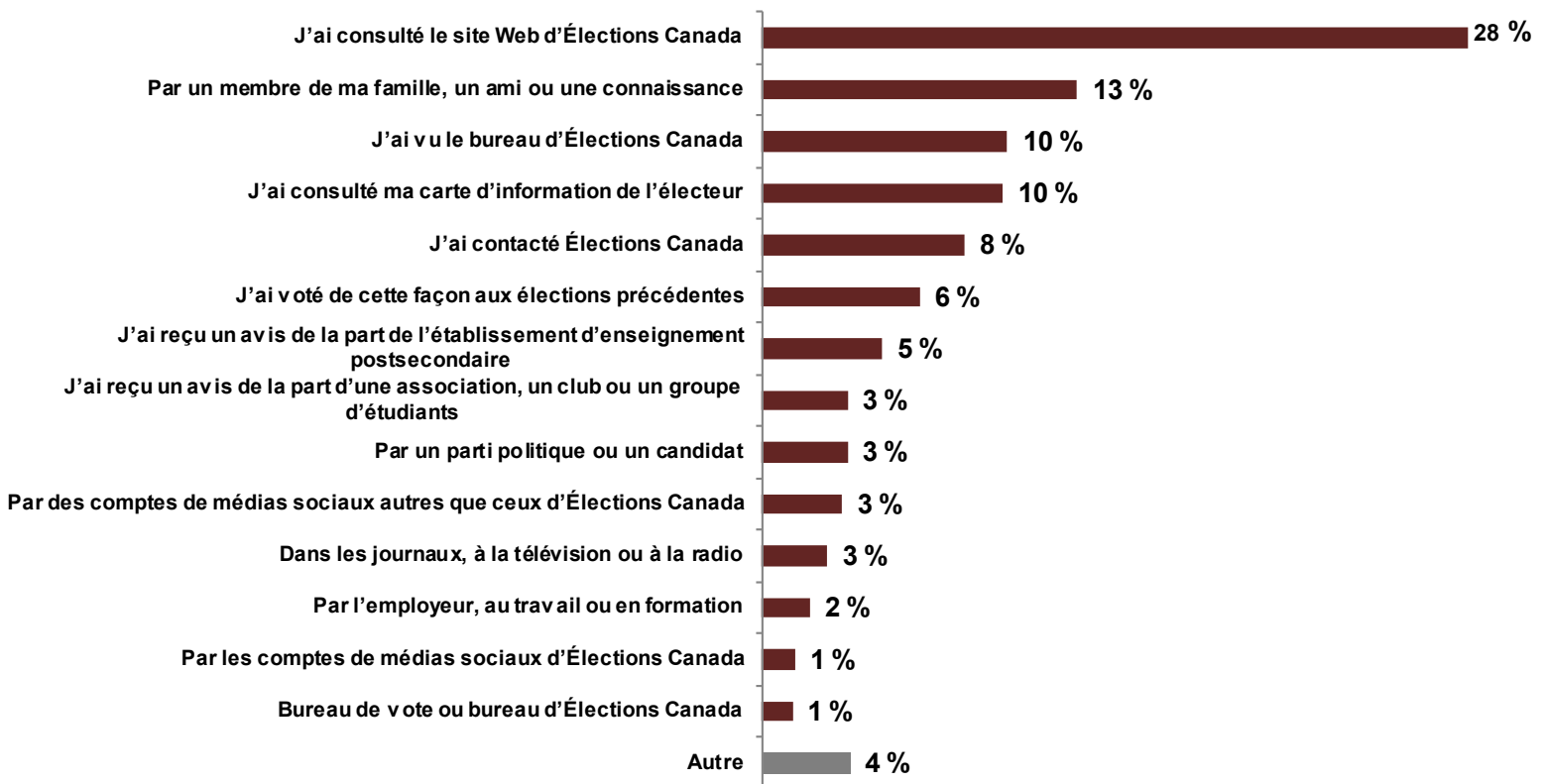
## Constatations détaillées

### Renseignements électoraux

#### Sources d'information sur le vote par bulletin spécial

Dans l'ensemble, la source d'information la plus citée sur l'option du vote par bulletin spécial est le site Web d'EC (28 %).

#### Sources d'information sur le vote par bulletin spécial<sup>2</sup>



Pour les électeurs à l'étranger ayant voté par la poste, les sources d'information les plus citées sur l'option du vote par bulletin spécial sont le site Web d'EC (34 %), un membre de la famille, un ami ou une connaissance (20 %) et les comptes de médias sociaux autres que ceux d'EC (13 %).

Pour les électeurs ayant voté par la poste au Canada, les sources d'information les plus citées sont le site Web d'EC (42 %) et un membre de la famille, un ami ou une connaissance (14 %).

<sup>2</sup> Q11 à 14 : Comment avez-vous appris que vous pouviez voter de cette façon? Échantillon : n = 3 339 participants (électeurs).

Pour les électeurs ayant voté à un bureau d'EC, les sources d'information les plus citées sont le site Web d'EC (32 %), la carte d'information de l'électeur (13 %) et un membre de la famille, un ami ou une connaissance (11 %).

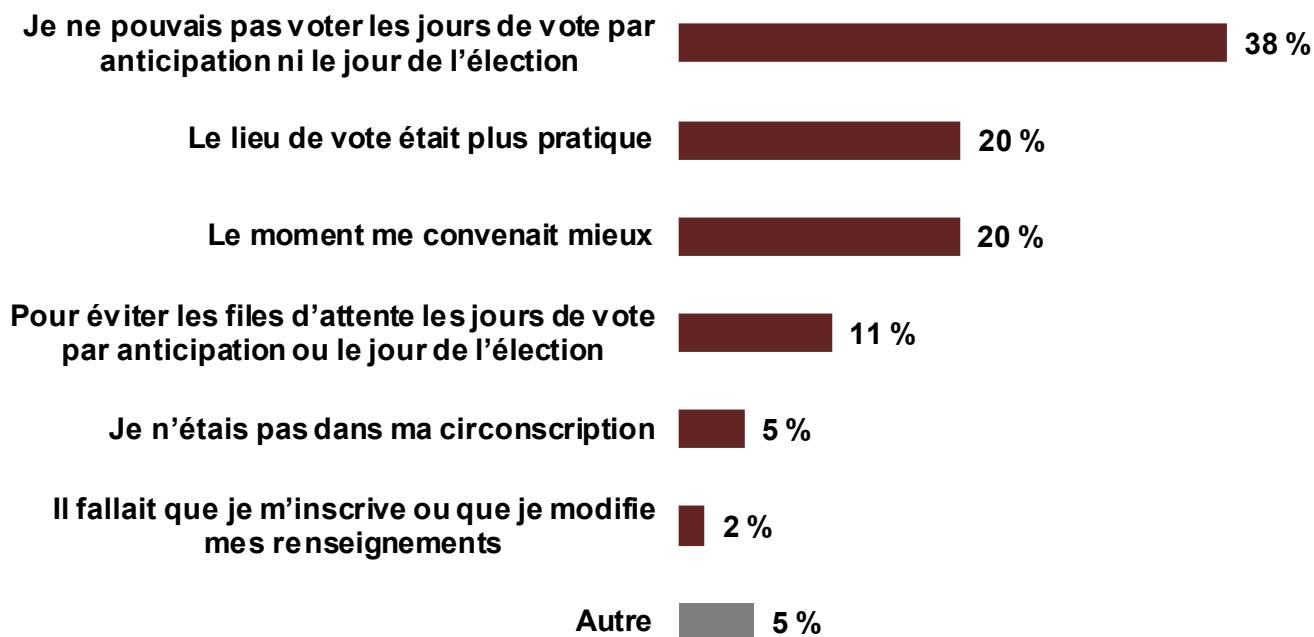
Enfin, pour les électeurs ayant voté sur un campus, les sources d'information les plus citées sont la réception d'un avis de la part de l'établissement d'enseignement postsecondaire (23 %), la réception d'un avis de la part d'une association, un club ou un groupe d'étudiants (18 %) et un membre de la famille, un ami ou une connaissance (14 %).

## Expérience de vote

### Raison du vote par bulletin spécial

Près de deux participants sur cinq (38 %) ont indiqué qu'ils avaient voté par bulletin spécial parce qu'ils ne pouvaient pas voter les jours de vote par anticipation ni le jour de l'élection. Autres raisons fréquemment invoquées : le lieu de vote était plus pratique (20 %) et le moment convenait mieux (20 %).

### Raison du vote par bulletin spécial<sup>3</sup>



<sup>3</sup> Q15 : Quelle est la principale raison pour laquelle vous avez choisi de voter de cette façon? Échantillon : n = 1 454 participants (électeurs ayant voté par la poste au Canada, à un bureau d'EC ou sur un campus).

### **Façon de voter**

Les électeurs ayant voté par la poste au Canada ou à un bureau d'EC ont plus souvent invoqué comme raison l'indisponibilité les jours de vote par anticipation et le jour de l'élection (respectivement 41 % et 46 %) que les électeurs ayant voté sur un campus (7 %).

Les électeurs ayant voté sur un campus, quant à eux, ont beaucoup plus souvent invoqué le fait que le lieu de vote était plus pratique (62 %) que les électeurs ayant voté à un bureau d'EC (9 %).

Les électeurs ayant voté à un bureau d'EC, enfin, sont plus susceptibles d'avoir voté par bulletin spécial pour éviter les files d'attente les jours de vote par anticipation ou le jour de l'élection (12 %) que ceux qui ont voté sur un campus (8 %) et par la poste au Canada (6 %).

### **Âge**

Les jeunes électeurs âgés de 18 à 24 ans sont plus susceptibles d'avoir voté par bulletin spécial parce que le lieu de vote était plus pratique (53 %) que les électeurs plus âgés, par exemple de 25 à 34 ans (21 %), de 35 à 54 ans (13 %), de 55 à 74 ans (8 %) et de 75 ans et plus (5 %).

Les électeurs âgés de 55 à 74 ans sont plus susceptibles d'avoir voté par bulletin spécial parce qu'ils ne pouvaient pas voter les jours de vote par anticipation (53 %) que les électeurs âgés de 35 à 54 ans (36 %), de 25 à 34 ans (30 %) et de 18 à 24 ans (11 %).

### **Scolarité**

Les participants qui ont un diplôme d'études secondaires ou moins, ou qui ont fait des études postsecondaires ou collégiales, sont plus susceptibles d'avoir voté par bulletin spécial parce que le lieu de vote était plus pratique (respectivement 34 % et 25 %) que ceux qui ont un diplôme universitaire (12 %).

Les participants qui ont fait des études postsecondaires ou collégiales, quant à eux, sont plus susceptibles d'avoir voté par bulletin spécial parce que le moment leur convenait mieux (25 %) que ceux qui ont un diplôme universitaire (15 %).

### **Situation d'emploi**

Les participants retraités sont plus susceptibles d'avoir voté par bulletin spécial parce qu'ils ne pouvaient pas voter les jours de vote par anticipation (55 %) que les participants sur le marché du travail (37 %), aux études (14 %) ou sans emploi (5 %).

## Temps qu'il a fallu pour voter par la poste

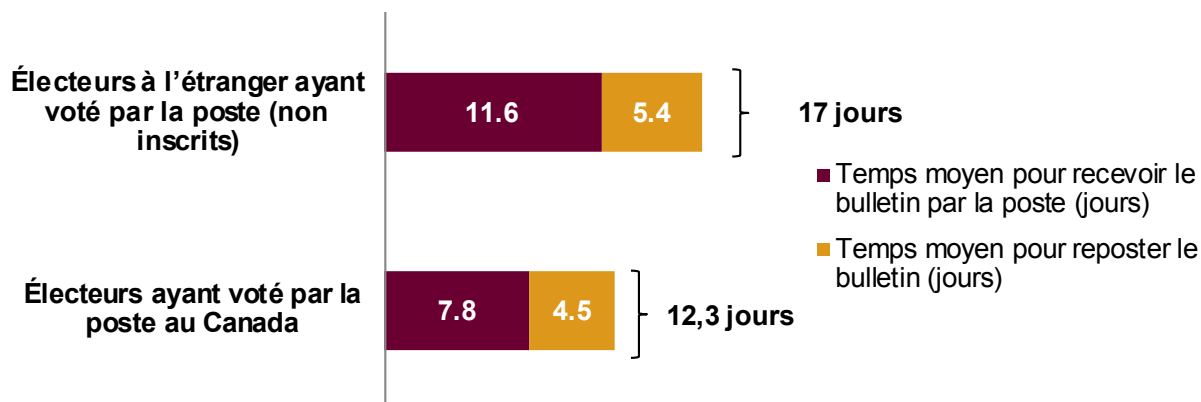
Les électeurs ayant voté par la poste au Canada ont indiqué qu'il leur avait fallu en moyenne un peu plus d'une semaine (7,8 jours) pour recevoir le bulletin de vote par la poste, puis 4,5 jours pour le reposer. En tout, le processus a donc duré près de deux semaines (12,3 jours).

Les électeurs à l'étranger ayant voté par la poste qui n'étaient pas encore inscrits au Registre international ont indiqué qu'il leur avait fallu en moyenne 11,6 jours pour recevoir le bulletin de vote par la poste, puis 5,4 jours pour le reposer. En tout, le processus a duré 17 jours en moyenne, et a donc été, sans surprise, plus long que pour les électeurs ayant voté par la poste au Canada.

Les électeurs à l'étranger qui étaient déjà inscrits au Registre international pour l'élection générale de 2019 ont indiqué qu'il leur avait fallu en moyenne près d'une semaine (6,8 jours) pour reposer leur bulletin de vote après l'avoir reçu<sup>4</sup>.

Ces chiffres ne tiennent pas compte du temps mis par les électeurs pour remplir leur demande ni du temps qu'il a fallu pour que le bulletin se rende jusqu'à EC.

## Temps d'attente moyen avant de recevoir le bulletin de vote et de le reposer<sup>5</sup>



<sup>4</sup> Q20 : Après avoir reçu votre bulletin de vote, combien de temps vous a-t-il fallu avant de le mettre à la poste? Échantillon :  $n = 541$  participants (électeurs à l'étranger ayant voté par la poste et déjà inscrits au Registre international). Précision : Le temps d'attente moyen avant que les électeurs inscrits au Registre international reçoivent leur bulletin n'est pas compris. Ce temps dépend des dates d'expédition et de réception du bulletin, et celles-ci ne sont pas connues.

<sup>5</sup> Ce graphique se rapporte aux questions suivantes :

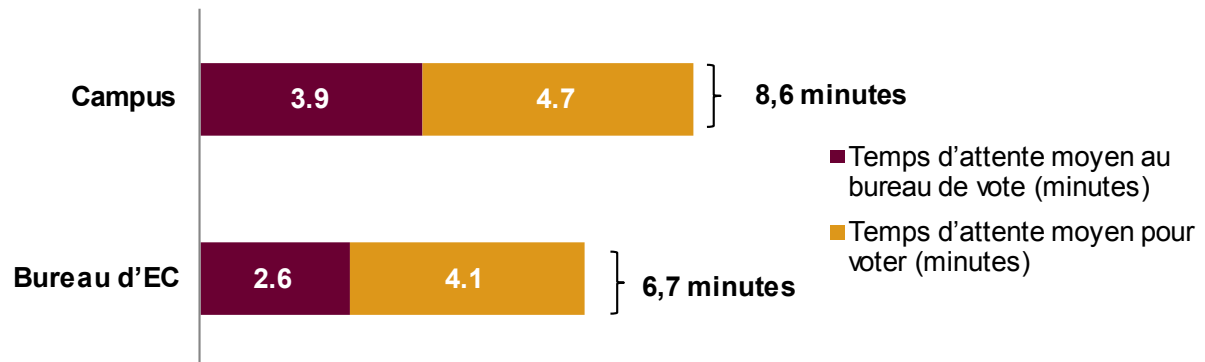
- Q18 : Après avoir présenté votre demande, combien de temps a-t-il fallu pour recevoir votre bulletin de vote par la poste?  
Échantillon :  $n = 1\,274$  participants (électeurs ayant voté par la poste au Canada ou à l'étranger).
- Q19 : Après avoir reçu votre bulletin de vote, combien de temps vous a-t-il fallu avant de le mettre à la poste?  
Échantillon :  $n = 1\,511$  participants (électeurs ayant voté par la poste au Canada ou à l'étranger).

## Temps d'attente au lieu de vote

Les électeurs ayant voté sur un campus ont déclaré qu'ils avaient fait la file en moyenne 3,9 minutes, puis qu'ils avaient mis 4,7 minutes pour remplir leur bulletin et voter. En tout, le processus de vote sur un campus aurait donc duré en moyenne 8,6 minutes.

Les électeurs ayant voté à un bureau d'EC ont indiqué qu'ils avaient fait la file pendant en moyenne 2,6 minutes, puis qu'ils avaient mis 4,1 minutes pour remplir leur bulletin et voter. En tout, le processus de vote à un bureau d'EC aurait donc duré en moyenne 6,7 minutes, soit près de 2 minutes (1,9) de moins que sur un campus.

### Temps d'attente moyen avant de voter à un bureau d'EC ou sur un campus<sup>6</sup>



<sup>6</sup> Ce graphique se rapporte aux questions suivantes :

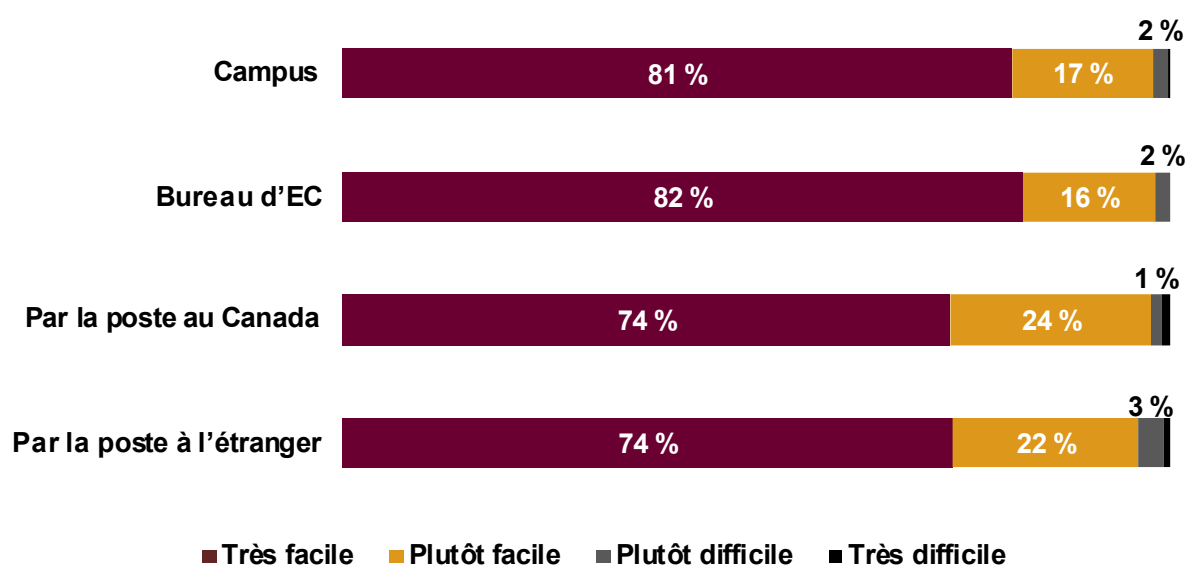
- Q27 : Au bureau d'Élections Canada, combien de temps avez-vous attendu avant qu'un fonctionnaire électoral ne commence à vous servir?  
Échantillon :  $n = 406$  participants (électeurs s'étant rendus à un bureau d'EC et ayant voté immédiatement).
- Q28 : À partir du moment où un fonctionnaire électoral a commencé à vous servir, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter?  
Échantillon :  $n = 421$  participants (électeurs s'étant rendus à un bureau d'EC et ayant voté immédiatement).
- Q29 : Au bureau d'Élections Canada sur campus, combien de temps avez-vous attendu avant qu'un fonctionnaire électoral ne commence à vous servir?  
Échantillon :  $n = 425$  participants (électeurs s'étant rendus sur un campus ayant voté immédiatement).
- Q30 : À partir du moment où un fonctionnaire électoral a commencé à vous servir, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter?  
Échantillon :  $n = 439$  participants (électeurs s'étant rendus sur un campus ayant voté immédiatement).

## Facilité à remplir le bulletin de vote

Dans l'ensemble, pratiquement tous les électeurs (98 %) ont trouvé qu'il était facile de remplir le bulletin de vote, dont 81 % pour qui c'était très facile, et 17 % pour qui c'était plutôt facile.

La facilité à remplir le bulletin de vote reste sensiblement la même d'une façon de voter à l'autre. Les électeurs qui auraient éprouvé le plus de difficultés sont ceux ayant voté par la poste à l'étranger : pour 4 % d'entre eux, il était difficile de remplir le bulletin; pour 3 %, plutôt difficile, et pour 1 %, très difficile<sup>7</sup>.

### Facilité à remplir le bulletin de vote, par façons de voter<sup>8</sup>



<sup>7</sup> Ce graphique ne montre pas les pourcentages inférieurs à 1 %, qui correspondent à la catégorie « très difficile ».

<sup>8</sup> Q58 : Plus précisément, diriez-vous que remplir le bulletin de vote était... Échantillon :  $n = 3\,339$  participants (électeurs).

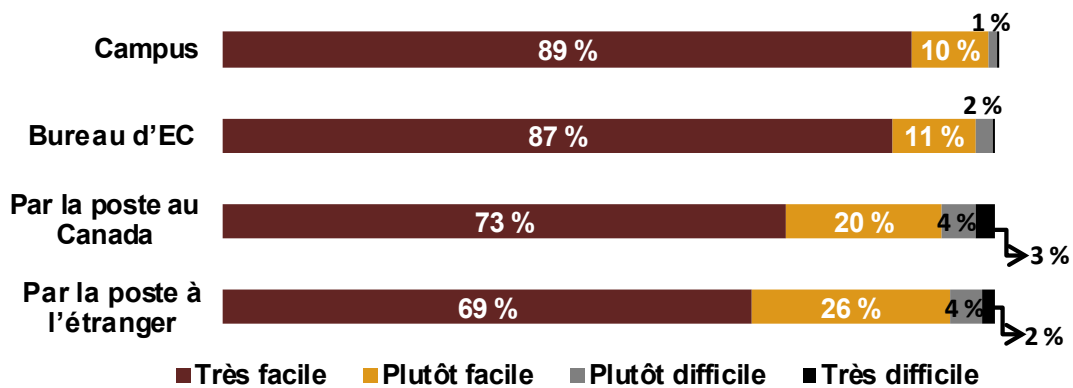


## Facilité du processus dans l'ensemble

Dans l'ensemble, pratiquement tous les électeurs (97 %) ont trouvé que le processus de vote par bulletin spécial était facile : 85 % l'ont trouvé très facile et 12 %, plutôt facile.

Si l'on regarde les différentes façons de voter, on constate que ces chiffres restent élevés, sauf chez les électeurs à l'étranger ayant voté par la poste, qui sont moins susceptibles d'avoir trouvé cette façon de voter très facile (69 %) que les électeurs ayant voté sur un campus (89 %) ou à un bureau d'EC (87 %) <sup>9</sup>.

### Facilité du processus dans ensemble, par façons de voter<sup>10</sup>



## Situation d'emploi

Les participants retraités sont plus susceptibles d'avoir trouvé le vote par bulletin spécial très facile (91 %) que les électeurs aux études (83 %) ou sur le marché du travail (82 %).

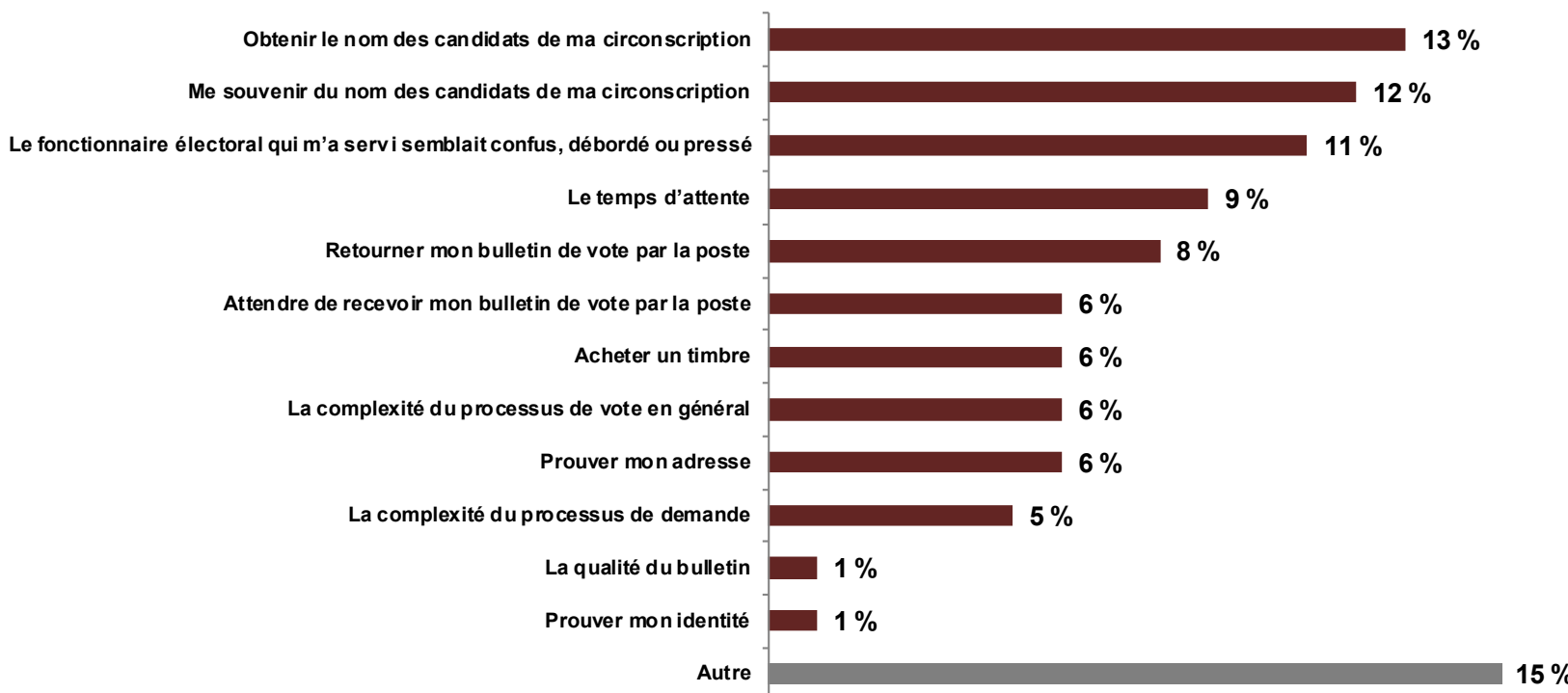
<sup>9</sup> Ce graphique ne montre pas les pourcentages inférieurs à 1 %, qui correspondent à la catégorie « très difficile ».

<sup>10</sup> Q52 : Dans l'ensemble, diriez-vous que cette façon de voter était... Échantillon : n = 3 339 participants (électeurs).

## Difficultés rencontrées

Chez les participants qui ont trouvé difficile cette façon de voter, les difficultés les plus souvent citées étaient les suivantes : obtenir le nom des candidats (13 %) et se souvenir du nom des candidats (12 %) de la circonscription.

### Difficultés rencontrées<sup>11</sup>



Chez les électeurs ayant voté par la poste au Canada, les difficultés les plus souvent citées étaient les suivantes : retourner le bulletin de vote par la poste (18 %), attendre de recevoir le bulletin de vote par la poste (15 %) et acheter un timbre (15 %).

De la même manière, chez les électeurs à l'étranger ayant voté par la poste, les difficultés les plus fréquemment citées étaient les suivantes : retourner le bulletin de vote par la poste (20 %), attendre de recevoir le bulletin de vote par la poste (16 %) et obtenir le nom des candidats de la circonscription (16 %).

Chez les électeurs ayant voté à un bureau d'EC, les difficultés les plus souvent citées étaient les suivantes : se souvenir du nom des candidats de la circonscription (16 %), obtenir le nom des candidats de la circonscription (15 %), le fonctionnaire électoral semblait confus, débordé ou pressé (15 %) et le temps d'attente (15 %).

<sup>11</sup> Q53 à 57 : Quelles difficultés avez-vous rencontrées en remplissant votre bulletin de vote? (Plusieurs réponses possibles.) Échantillon : n = 168 participants (ceux qui ont dit avoir trouvé cette façon de voter plutôt difficile ou très difficile).

Enfin, chez les électeurs ayant voté sur un campus, les difficultés citées étaient presque toujours les suivantes : le fonctionnaire électoral semblait confus, débordé ou pressé (55 %) et le temps d'attente (13 %).

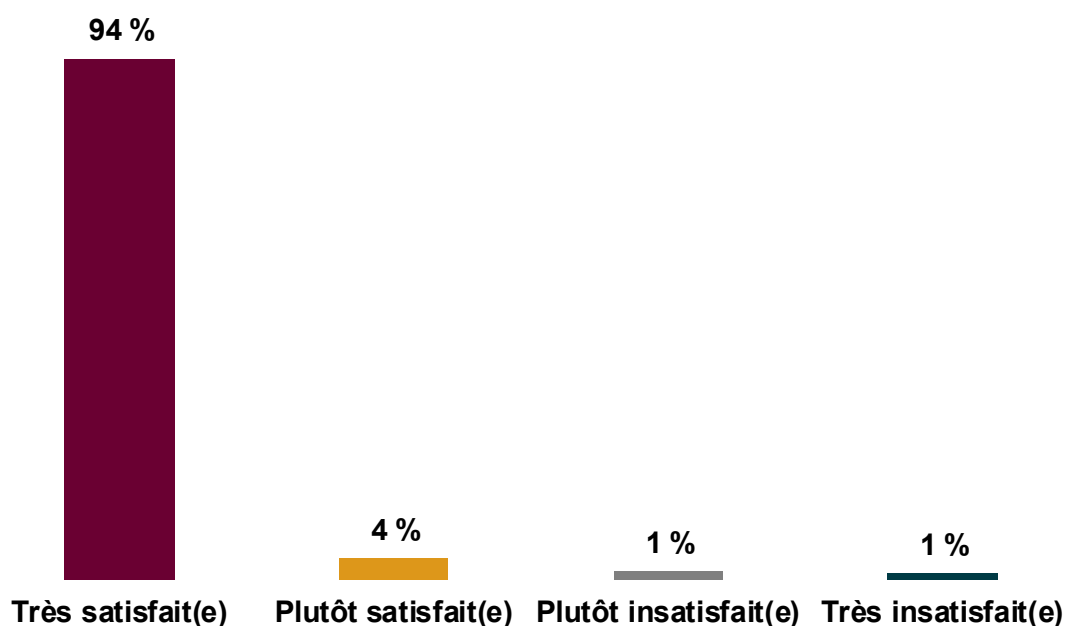
## Satisfaction à l'égard des services fournis par le personnel d'EC

Dans l'ensemble, les participants sont satisfaits des services fournis par les fonctionnaires électoraux, puisque la presque totalité d'entre eux (98 %) s'en sont dits plutôt satisfaits ou très satisfaits. Seuls 2 % des participants se sont dits plutôt insatisfaits ou très insatisfaits des services fournis par le personnel d'EC.

Le taux de satisfaction est sensiblement le même d'une façon de voter à l'autre. Parmi les électeurs ayant voté à un bureau d'EC qui se sont dits satisfaits des services fournis par le fonctionnaire électoral, 94 % s'en sont dits très satisfaits et 3 %, plutôt satisfaits.

Et parmi les électeurs ayant voté sur un campus qui se sont dits satisfaits de ces services, 93 % s'en sont dits très satisfaits et 5 %, plutôt satisfaits.

### Satisfaction générale à l'égard des services fournis par le ou les fonctionnaires électoraux<sup>12</sup>



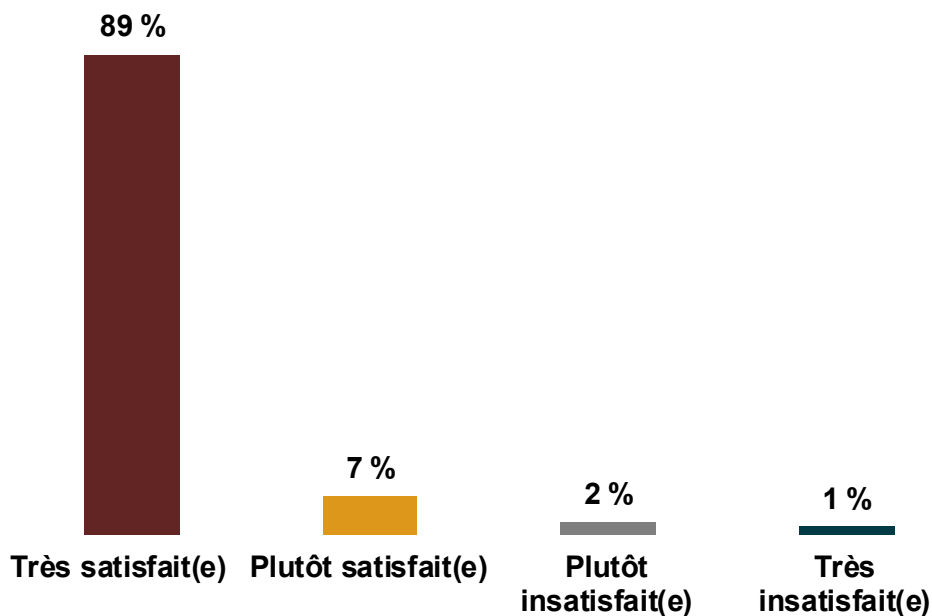
<sup>12</sup> Q62 : En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) des services fournis par le ou les fonctionnaires électoraux? Échantillon : n = 1 136 participants (électeurs ayant interagi avec un fonctionnaire électoral en recevant le bulletin de vote ou en le retournant).

## Satisfaction générale à l'égard de l'expérience de vote

Dans l'ensemble, les participants se sont dits satisfaits de leur expérience de vote (96 %) : 89 % s'en sont dits très satisfaits et 7 %, plutôt satisfaits. Parmi les participants insatisfaits (4 %), on en compte 2 % plutôt insatisfaits et 1 % très insatisfaits<sup>13</sup>.

Ce taux de satisfaction est sensiblement le même d'une façon de voter à l'autre : les électeurs ayant voté par la poste à l'étranger (94 %), par la poste au Canada (92 %), à un bureau d'EC (97 %) et sur un campus (98 %) se sont dits soit très satisfaits soit plutôt satisfaits de leur expérience de vote en général.

## Satisfaction générale à l'égard de l'expérience de vote<sup>14</sup>



## Façon de voter

Même si ce taux de satisfaction est semblable d'une façon de voter à l'autre, les électeurs ayant voté sur un campus sont plus susceptibles de s'être dits très satisfaits (91 %) que ceux qui ont voté par la poste à l'étranger (77 %) et au Canada (77 %).

<sup>13</sup> Comme les chiffres ont été arrondis, il est possible que le total ne corresponde pas à 100 %.

<sup>14</sup> Q61 : En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre expérience de vote? Échantillon : n = 3 339 participants (électeurs).

## Manières pour EC d'améliorer ses services

Tous les participants ont eu l'occasion de dire comment, selon eux, EC pouvait améliorer ses services à l'avenir. Dans plus d'un tiers des cas (38 %), au lieu de faire des suggestions, ils en ont profité pour dire qu'ils étaient satisfaits du processus de vote.

Un dixième (10 %) des participants ont dit qu'ils souhaitaient pouvoir voter par Internet, et 8 % ont déclaré qu'il fallait selon eux promouvoir davantage le vote par bulletin spécial.

<b>Comment Élections Canada peut-il améliorer ses services à l'avenir<sup>15</sup>?</b>	<b>Proportion (%)</b>
<b>Permettre le vote par Internet</b>	<b>10</b>
<b>Promouvoir davantage le vote par bulletin spécial</b>	<b>8</b>
<b>Inscrire la liste des candidats sur le bulletin de vote ou l'ajouter à la trousse de vote</b>	<b>7</b>
<b>Améliorer la formation du personnel</b>	<b>4</b>
<b>Mieux signaler la présence du lieu de scrutin</b>	<b>4</b>
<b>Plaintes au sujet des enveloppes et des bulletins de vote</b>	<b>3</b>
<b>Fournir une enveloppe affranchie</b>	<b>3</b>
<b>Rendre le vote plus accessible</b>	<b>2</b>
<b>Plaintes ou suggestions concernant le site Web d'EC</b>	<b>2</b>
<b>Processus de vote ou temps d'attente trop long</b>	<b>2</b>
<b>Craintes concernant le secret du vote ou la sûreté du processus</b>	<b>1</b>
<b>Réduire le temps d'attente pour recevoir le bulletin de vote</b>	<b>1</b>
<b>Simplifier le processus de vote (trop compliqué)</b>	<b>1</b>
<b>Autoriser la création de lieux de vote à l'étranger, dans les ambassades ou les consulats</b>	<b>1</b>
<b>Autre<sup>16</sup></b>	<b>22</b>

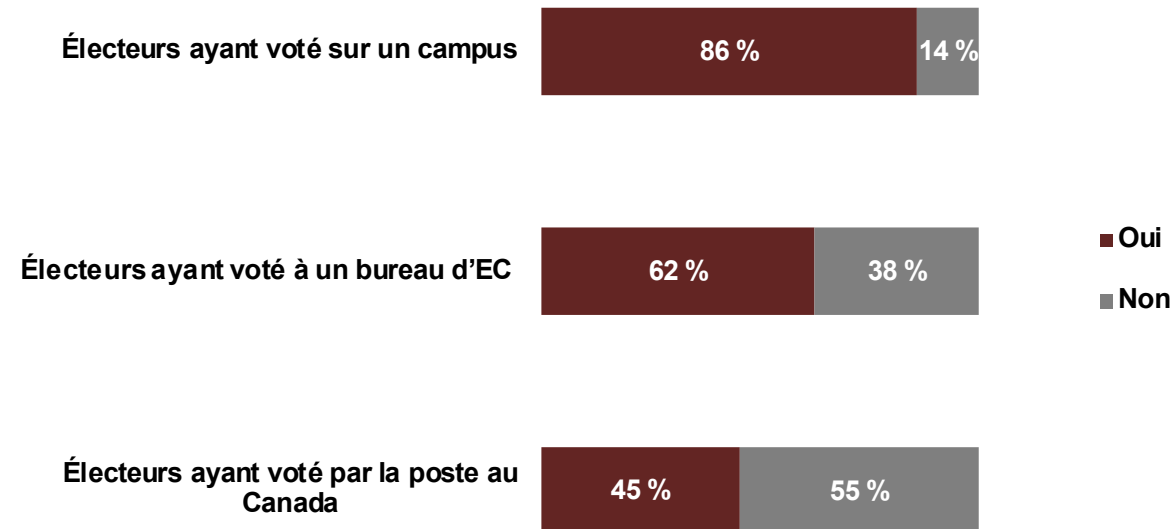
<sup>15</sup> Comment Élections Canada peut-il améliorer ses services à l'avenir? Question ouverte posée à la fin du sondage. Échantillon : n = 3 514 participants (tous). Les pourcentages figurant dans le tableau sont proportionnels au nombre d'occurrences.

<sup>16</sup> Dans la catégorie « Autre » figurent les suggestions qui n'avaient pas assez de choses en commun pour former une nouvelle catégorie; elles représentent au moins 1 % des réponses.

## Participants qui auraient voté autrement

Dans l'ensemble, un tiers (34 %) des électeurs ayant voté sur un campus, à un bureau d'EC et par la poste au Canada ont déclaré que, s'ils n'avaient pas eu l'option du vote par bulletin spécial, ils n'auraient pas voté du tout.

### Participants qui auraient voté autrement, par façons de voter<sup>17</sup>



### Façon de voter

Les électeurs ayant voté par la poste au Canada sont ceux qui ont le plus souvent déclaré que, s'ils n'avaient pas pu voter par bulletin spécial, ils n'auraient pas voté du tout (55 %), contre 38 % pour les électeurs ayant voté à un bureau d'EC et 14 % pour ceux ayant voté sur un campus.

### Âge

Les électeurs âgés de 18 à 24 ans ont plus souvent dit qu'ils auraient quand même voté sans cette option (82 %) que les électeurs âgés de 25 à 34 ans (66 %), de 35 à 54 ans (65 %), de 55 à 74 ans (59 %) et de 75 ans et plus (60 %).

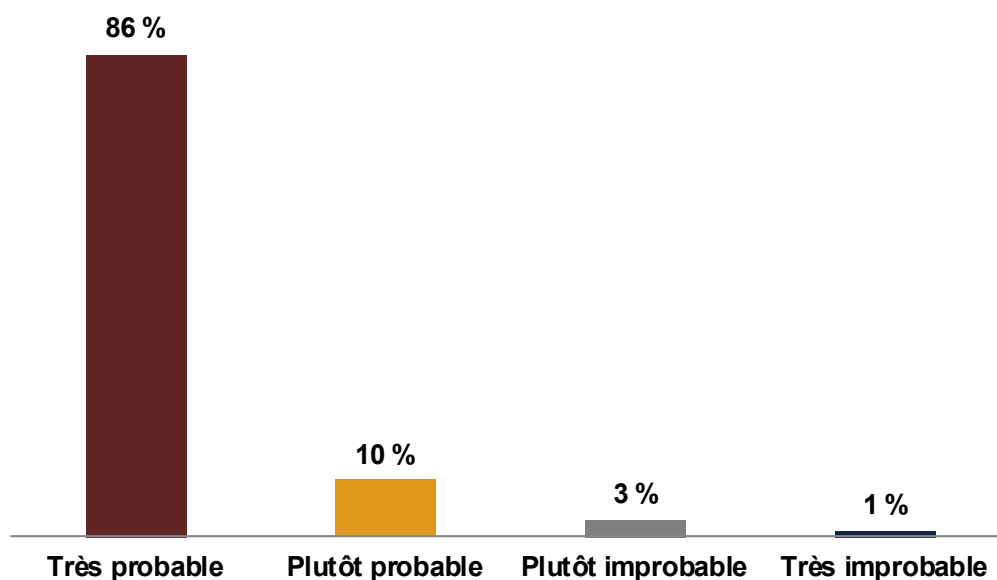
### Participants ayant voté en 2015

Les participants qui avaient voté à l'élection générale de 2015 (64 %) ont nettement plus souvent déclaré que, s'ils n'avaient pas pu voter par bulletin spécial, ils auraient voté d'une autre manière que ceux qui n'avaient pas voté en 2015 (36 %).

<sup>17</sup> Q16 : Si vous n'aviez pas pu voter de cette façon, auriez-vous voté autrement? Échantillon : n = 1 200 participants (électeurs ayant voté par la poste au Canada, sur un campus ou à un bureau d'EC; cette question n'a pas été posée aux électeurs à l'étranger).

## Probabilité de recommander le vote par bulletin spécial à d'autres personnes

Presque tous les participants (96 %) ont déclaré qu'il était très probable ou plutôt probable qu'ils recommandent cette façon de voter à d'autres personnes<sup>18</sup>.



## Façon de voter

Presque tous les électeurs à l'étranger ayant voté par la poste (96 %) ont dit qu'il était très probable ou plutôt probable qu'ils recommandent le vote par bulletin spécial.

Parmi les électeurs ayant voté par la poste au Canada qui recommanderaient le vote par bulletin spécial à d'autres, 77 % ont dit qu'il était très probable qu'ils le fassent et 18 %, plutôt probable. Seuls 3 % de ces électeurs ont dit qu'il était plutôt improbable qu'ils le recommandent et 3 %, très improbable.

Pour presque la totalité des participants ayant voté à un bureau d'EC (96 %), il est également très probable ou plutôt probable qu'ils recommandent le vote par bulletin spécial.

Enfin, pour pratiquement tous les électeurs ayant voté sur un campus (99 %), il est très probable ou plutôt probable qu'ils recommandent le vote par bulletin spécial à d'autres personnes.

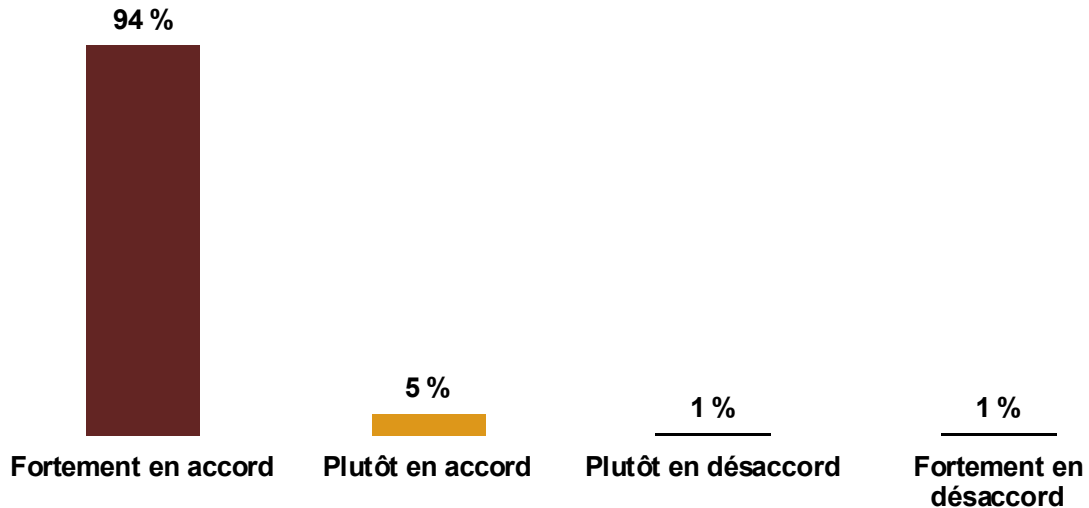
<sup>18</sup> Q63 : À la suite de votre expérience, quelle est la probabilité que vous recommandiez cette façon de voter à des amis et des proches? Échantillon : n = 3 339 participants (électeurs).



## Perception concernant le secret du vote

Dans l'ensemble, pratiquement tous les participants (99 %) estiment que le secret du vote a bien été assuré pendant le processus, puisque 94 % se sont dits fortement en accord avec cet énoncé et 5 %, plutôt en accord. Seulement 1 % des participants estiment qu'il n'a pas été assuré.

### Perception concernant le secret du vote pendant le processus<sup>19</sup>



### Façon de voter

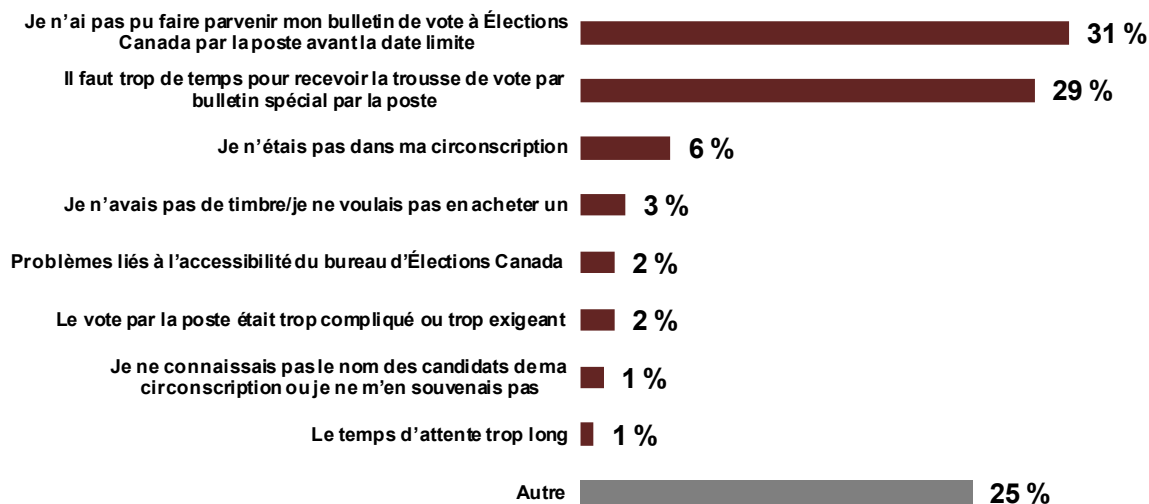
Les électeurs ayant voté par la poste à l'étranger ou au Canada ont été moins souvent fortement en accord avec cet énoncé (respectivement 81 % et 85 %) par rapport aux électeurs ayant voté sur un campus (95 %) ou à un bureau d'EC (94 %).

<sup>19</sup> Q64 : Le secret de mon vote a été assuré pendant le processus de vote. Échantillon : n = 3 339 participants (électeurs).

## Raison de l'incapacité à voter par bulletin spécial

Sur l'ensemble des participants, seuls 4 % ne sont pas parvenus à renvoyer leur bulletin de vote. Parmi ces 4 %, la raison invoquée le plus souvent – par les électeurs ayant demandé à voter par la poste à l'étranger ou au Canada – est le fait de ne pas avoir pu faire parvenir leur bulletin de vote à Élections Canada avant la date limite (33 %).

### Principale raison de l'incapacité à voter<sup>20</sup>



<sup>20</sup> Q67 à 69 : Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas pu voter? Échantillon : n = 140 participants (ceux qui n'ont pas retourné leur bulletin de vote). Les données issues de ces questions ne sont pas pondérées.

## ANNEXES

### Annexe A : Profil des participants

Dans la présente annexe figure le profil des participants au sondage mené auprès des électeurs ayant voté par bulletin spécial.

<b>Genre</b>	<b>Données non pondérées (%)</b>	<b>Données pondérées (%)</b>
Femme	44	48
Homme	51	51
Personne non binaire	< 1	< 1
Autre	< 1	< 1
Je préfère ne pas répondre	4	1

<b>Groupe d'âge</b>	<b>Données non pondérées (%)</b>	<b>Données pondérées (%)</b>
18 à 24 ans	19	20
25 à 34 ans	23	15
35 à 54 ans	33	21
55 à 74 ans	22	35
75 ans et plus	3	9

<b>Région</b>	<b>Données non pondérées (%)</b>	<b>Données pondérées (%)</b>
Colombie-Britannique	4	9
Alberta	5	17
Prairies	4	7
Ontario	10	19
Québec	10	32
Atlantique	2	4
Nord	0	0
À l'étranger	54	9
Je préfère ne pas répondre	1	0
Inconnue	9	3

<b>Scolarité</b>	<b>Données non pondérées (%)</b>	<b>Données pondérées (%)</b>
Diplôme d'études secondaires ou moins	7	12
Études postsecondaires ou collégiales	24	36
Diplôme universitaire	67	51
Autre	2	1
Je préfère ne pas répondre	2	1

<b>Situation d'emploi</b>	<b>Données non pondérées (%)</b>	<b>Données pondérées (%)</b>
Sur le marché du travail	58	44
Sans emploi	3	2
Personne au foyer ou proche aidante	2	2
Étudiant	19	19
Retraité	14	31
Autre	4	3
Je préfère ne pas répondre	3	1

<b>Déficience fonctionnelle</b>	<b>Données non pondérées (%)</b>	<b>Données pondérées (%)</b>
Oui	9	10
Non	87	86
Je préfère ne pas répondre	4	4

<b>Autochtones</b>	<b>Données non pondérées (%)</b>	<b>Données pondérées (%)</b>
Autochtones	2	2
Non-Autochtones	96	97
Je préfère ne pas répondre	2	2

Annexe B : Comparaison des données administratives et des données pondérées du sondage

**Comparaison entre les données administratives d'EC et les données pondérées du sondage, par façons de voter**

